

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS

Etablissement National de la Navigation Aérienne
Direction de la Logistique

3, rue Kaddour Rahim, Hussein-Dey Alger

Site web: www.enna.dz

N° d'identification fiscale (NIF):000016001391332

Avis d'Attribution Provisoire de Marché

Conformément aux dispositions du Décret Présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant Réglementation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public, l'Etablissement National de la Navigation Aérienne (ENNA), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national et/ou international ouvert avec exigence de capacités minimales n°15/ DL/2018 Portant :

« Acquisition des équipements de balisage nocturne pour onze (11) aires de pose d'hélicoptères et de débarquement des naufragés au niveau des hôpitaux »

Que le marché est attribué provisoirement à la société : ALPHA AIRPORT;

Pour un montant de : **1.221 447,10 €**/ HT.

Que la procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le Cahier des Charges a abouti aux résultats suivants :

Soumissionnaire	Note technique/100	Note financière/50	Note globale/150	Délai
ALPHA AIRPORT Immatriculation au RCS 393 515 069	76 points	50 points	126 points	Six 6 mois

Les soumissionnaires intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offre, sont invités à se rapprocher des services de l'ENNA, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du Marché.

Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés de l'ENNA du Ministère des travaux publics et des transports, dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la première publication de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.